VENTES A L'ENCAN.

E. A. Garrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James J. May et femme.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 59,820— En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1899, à midi, la suivante décrite propriété: Une demie indivisée de deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros 9 et 10 dans l'ilet borné par les rues Jersey, Cadis, Laurel et Jena; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur. Conditions: Comptant.

E. A. CARRERE, Encanteur.
906 rue Perdido.

4août—4 11 18 25—sept 1 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

D'acquérir une Belle Résidence et désirable site à bâtir dans le SEPTIÈME DISTRICT.

Vente par le shérif d'un

HOME ELÉGANT

Au coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Poplar.

Terrains 120' sur l'Avenue Carrollton et 173' sur la rue Poplar, sur la ligne des chars Carrollton, et également sur l'extension de l'Avenue Tulane, environ 20 minutes de trajet à la statue de Clay—Les améliorations consistent en un cottage magnifiquement divisé, avec mansarde, contenant environ 10 chambres; vaste et commode salle à manger et salon, vestibule et chambre à bain, et jolies galeries sur la façade et sur le côté; aussi, dépendances, écurie, etc.

Dans un des voisinages les plus désirables et sur une des plus belles avenues de la ville.

AUSSI

Un élégant site à bâtir contigu à celui, sur la rue Poplar.

Terrains 35'x150'

Dans l'affaire de John J. Keegan vs George C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,342 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 181 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Jeannette et Poplar (anciennement Cinquième), laquelle portion de terre forme le coin de l'avenue Carrollton et la rue Poplar, anciennement Cinquième et mesure comme suit: Cent-vingt pieds quatre pouces sept lignes de face sur l'avenue Carrollton, sur cent soixante-treize pieds de profondeur et de face sur la rue Poplar, est profond de cent quarante-huit pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jeannette, de là s'élargissant de trente pieds un pouce une ligne sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jeannette, de là vingt-cinq pieds sur une seconde profondeur, et cent cinquante pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Une autre portion de terre, étant un terrain vide situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, commençant à une distance de cent soixante-treize pieds du coin de l'Avenue Carrollton et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Poplar sur cent-cinquante pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par le plaignant d'annoncer que le plaignant acceptera jusqu'au montant de son jugement (de $4,250 68[100 avec 6 0[0 d'intérêt du 1er janvier 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un deux et trois ans, portant intérêt au taux de 6 0[0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance 5 0[0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

21 juil— 21 22 28 — aout 4 11 18 20 21 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêt de successions.

B. J. Wolf et Wife vs I. J. Wolf et Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 59,146—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre, propriété et intérêt de I. J. Wolf dans et à la succession de son père décédé, B. J. Wolf, étant un intérêt indivisé d'un douzième là-dedans et spécialement son dit intérêt dans et à la suivante décrite propriété foncière appartenant autrefois à son dit père, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 4, dans l'ilet 27, borné par les rues Harmonie, Tolédano, St Denis et St Patrick, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 14 avril 1849, et déposé en l'étude de Jo. A. Quintero, ancien notaire en cette ville, lequel lot de terre mesurant trente pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Aussi, tout le droit, titre et intérêt du dit I. J. Wolf, étant un trois-vingtième d'intérêt dans et à la succession de son frère décédé, George Wolf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.

4 aout—4 11 18 25—sept 1 7

Succession de Jacob Rieder et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,976—Division C—Attendu que Susanna Rieder, femme de Adam Weber, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Jacob Rieder et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

3août—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE —ET— UN BEAU LOT DE TERRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Victoire Angamar, veuve de Philip Vidou.

No 59,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau 334 rue Carondelet —JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 1er août 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 33, borné par la rue Liberté (autrefois St-André), l'avenue Franklin (autrefois rue St-David), la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane; ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, No 3310 rue Liberté et contenant quatre chambres.

2° Un certain lot de terre, sans améliorations, situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Liberté (autrefois St-André), Amélia, Howard (autrefois St-George) et Delachaise, ledit lot étant désigné comme lot No 7 sur un plan de C. A. De Armas, ancien voyer, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17ème jour d'août 1885, et mesurant 29 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 120' 11'' 2''' entre lignes parallèles

Conditions.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt là-dessus du jour de l'adjudication, devant être garanti par des billets de l'acquéreur et garantis ensembles, avec 10 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des billets, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, la propriété devant être conservé assurée par l'acquéreur contre le feu, et l'argent de l'assurance fait payable au porteur ou porteurs du dit billet ou billets, jusqu'au montant dû là-dessus, l'acquéreur devant payer toutes les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et de faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres nécessaires du revenu de l'intérieur.

6 aout—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Wm Gowland.

No 59,834—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH,—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet, - JEUDI, 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 juillet 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E' maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 709, bornés par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, Nos 7 et 8 mesurant chacun 33' 3'' 3 1[3''' de face à la rue Génois sur 110' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes district et ilet, désignée comme partie du lot No 11, mesurant 28' 8'' de face à la rue Cleveland sur 133 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant — L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1899 et devant payer pour l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, comprenant les Timbres du Revenu de l'Intérieur.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 31

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix Améliorée dans le Cinquième District.

COTTAGE SIMPLE.

No 341, rue Elmira, Alger.

No 59221 — Succession de Joseph Klein et femme— Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 638 Place Commerciale JEUDI 7 septembre 1899, à la Bourse des Propriétés foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique à midi, en vertu d'un ordre signé le 3 août 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. N H. Righter, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en vacances, les propriétés ci-dessus décrites:

Etant la moitié d'un lot de terre désigné par le No 17 de l'ilet No 40, mesurant (ledit moitié lot) 15 pieds 9 1[2 pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur; ilet borné par les rues Belleville, Alix, Pelican et Elmire, portant le numéro municipal No 341 rue Elmire.

Pour tous renseignements et mesurements, voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente et tous les timbres du Revenu de guerre aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire public,

5 août— 5 6 13 20 27 —sept 2 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Septième District.

Connue comme Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams.

Mme Mary Amelia Rousse', veuve de William Davin, vs Carter Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59 8 6—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes à cela appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face sur la rue Burthe sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant. 21 juil—21 28—aout 4 11 18 24

VENTE PAR LE CONSTABLE

Victor Valentinien vs Mlle Corinne Pinche.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,834—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux No 726 rue Orléans, dans le 2me District de cette ville, le SAMEDI 12 août 1899, à 10:30 heures A. M précises, de la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, lits, armoires, bureaux, lavabos, chaises, berceuses, fournitures de lavabos, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité
... rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS PAYANTES

Avantageusement situées Dans le Premier et le Troisième District.

1819-1821

Avenue Franklin entre Erato et Thalie.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis retirée de la rue. Dans un voisinage faisant de rapides progrès, ayant les Eglises, les Chars, Ecoles, Marchés etc, à proximité, un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

1932

rue Marigny entre Prieur et Johnson. Joli cottage. Loner $6 par mois.

2330

rue Royale entre Mandeville et Marigny. Elégant cottage. Toutes les commodités à la main.

2224-2226

rue Remparts entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

MAGNIFIQUE

maison à deux corps de logis, Chars, Ecoles, Marchés, Eglises etc, près. Quartier tranquille et choisi. Louée $26 par mois.

816-818

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

SPLENDIDE

maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve. Quartier choisi. Le voisinage se rebâtit avec des maisons modernes. A proximité de toutes les commodités. Louée $24 par mois.

820-822

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis, touchant à celle décrite plus haut. Louée $22 par mois.

Succession de Charles W. Doyle.

No 59,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 6 septembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er août 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de grande valeur qui suivent, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 323, borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Thalie désigné comme lot numéro sept de l'ilet numéro sept, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte passé le 20 mars 1841, pardevant L. L. McCay, anciennement notaire en cette ville, ledit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages l'attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépenses à l'étage supérieur et deux chambres et dépenses au rez de chaussée de chaque côté, cour carrelée, gaz partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Chartres ledit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Royale sur 85 pieds de profondeur et est borné du côté de la rue Marigny par la propriété appartenant autrefois à Pierre Mallay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété appartenant autrefois à Paul Auvil, et aussi une portion de terre dans le fond dudit lot, pris d'un lot de terre faisant face à la rue Mandeville, et mesurant d'après le croquis attaché à l'acte d'achat du défunt. 7 pieds et demi sur la ligne du fond dudit lot faisant face à la rue Mandeville, partant de ladite ligne du côté le plus rapproché de la rue Royale, sur 5 pieds de profondeur entre lignes parallèles courant du fond dudit lot parallèle à ladite ligne la plus rapprochée de la rue Royale, par 7 pieds et demi de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et un cabinet, avec une bâtisse à deux étages attenant à l'arrière ayant deux chambres au rez de chaussée et deux chambres au second étage, citerne, puits, etc

3° Une certaine portion ou pièce de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 259, borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, ladite portion ou pièce de terre est désignée par le numéro vingt-et-un, et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur une première profondeur du côté vers la rue Dauphine sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, puis rétrécissant à angle droit 10 pieds 7 pouces et 7 lignes, puis une seconde profondeur de 90 pieds 11 pouces et 7 lignes et une profondeur sur la ligne opposée de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes et une largeur de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes dans le fond, étant composé de 10 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond du lot 180 de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes la plus rapproché de la rue Dauphine du lot numéro 201, le tout d'après le plan d'Edgar Pilié, voyer, 8 mars 1893 à un acte passé pardevant G. M. Parrett, notaire, 29 mars 1893.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar à laver, citerne, puits, etc. de chaque côté. Loué 24 piastres par mois. Connue comme les numéros 816 et 818 rue Mandeville.

4° 1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Dauphine et Bourgogne, ledit lot formant partie du lot désigné par le No 201 sur le plan général dudit faubourg et mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville entre Dauphine et Bourgogne sur 145 pieds de profondeur, 2° Une certaine pièce ou parcelle de terre située dans le même Faubourg, District et ilet, et attenant au lot susdit décrit au côté de la rue Bourgogne et faisant partie du lot 214 dudit ilet, et ayant, mesure américaine, 2 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté vers la rue Dauphine, par la propriété ci-dessus décrite et du côté vers la rue Bourgogne par la propriété maintenant ou autrefois de Julia A. Lacroix. Les améliorations consistent en une belle bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant de chaque côté 5 chambres et un cabinet, citerne, lieux d'aisances, etc., loué $22 par mois, connue par les numéros municipaux 820 et 822.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, désigné par le No 5, sur un plan daté le 30 juillet 1836, déposé comme plan numéro 17 au livre de plan de T. Tureaud, autrefois notaire, lequel lot mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face à la rue Remparts, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par les Numéros municipal 2224-2226 rue Remparts consistent en une élégante bâtisse à un étage, à deux corps de logis ayant 5 chambres de chaque côté, citerne, hangar à laver, lieux d'aisances etc. Loué $26 par mois.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Marigny, Célestine, Champs Elysées et Joséphine, désigné par le lot numéro 5 sur un plan de C. A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 1o février 1878 et mesure d'après ledit plan en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 127 pieds pouces et 5 lignes de profondeur

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant deux chambres, cuisine, hangar à laver, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal 1932 rue Marigny. Loué $6 par mois

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale, avec lien et privilège sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur assumant le paiement de la taxe de l'année courante 1899 en sus du prix de son enchère; les loyers collectés des immeubles appartiendront à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente devront être passés pardevant John R Légier, un notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de revenue des Etats Unis, et devront contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité du transfert des polices d'assurances et le paiement d'honoraires d'avocats en cas de poursuite. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Robert Légier, avocat.

6 aout—6 13 2027—sept 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DE CHOIX

dans le TROISIEME DISTRICT.

1437-1439,

Rue Nora Remparts, coin Kerlerec.

BELLE RESIDENCE

En briques, à un Etage, avec Attic, à un Ilet de l'Avenue Esplanade,

Les Chars, Eglises, Marchés, Ecoles et autres Agréments à Proximité.

921,

Rue Touro, entre Remparts et Bourgogne,

Charmant Cottage Elevé,

Environné par tous les Agréments.

Succession de Manuel Castillo.

No 59,805.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 30 août 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Jonn St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Lightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Kerlerec et Columbus, désigné par le numéro onze, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 31 mars 1854, et mesure, mesure américaine, 53 pieds, 7 pouces, 3 lignes de face à la rue Remparts, 63 pieds de largeur dans le fond, le divisant du lot numéro dix, 67 pieds 9 pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du côté de la rue Columbus et 70 pieds de profondeur et de face à la rue Kerlerec,

Les améliorations comprennent une belle résidence à un étage avec attic en briques, ayant au rez-de-chaussée deux salons avec porte à coulisse, deux chambres à coucher, grande galerie fermée deux chambres dans l'attic, une bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, une autre bâtisse en bois avec deux chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, joli jardin sur le côté, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies droits et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, Bourgogne, Français et Remparts, faisant partie du lot numéro 228 et mesurant en mesure française 25 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé de terre, ayant deux salons avec porte à coulisse, galerie sur le côte, trois chambres, cuisine, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendu portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement. Les loyers jusqu'au jour de la signature de la vente seront pour le compte de la succession. les taxes de l'année courante 1899 seront assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs déposeront avec l'encanteur 10 0[0 de leur enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E. N. etc, aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire public.

30 juil—30—août 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.
Succession de Jean Hountha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publiques, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Communa, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B. maintenant absent en congé. daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir.—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato, et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878, et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 28 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci-transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par les lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc., pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 19 26—aout 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. Machine, Bouilloire, Pompe, Courroie et un lot divers. Bernard Ehlers et als vs. Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory Limited; SAMEDI, le 12 août 1899, à 11 heures A. M. sur les lieux, 416 rue Sorapuru, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, la propriété comme elle est décrite dans l'inventaire.

Conditions—Comptant.

3 août—3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE — Par Jas A. Brennan et Fille —Le Cottage Simple tout neuf, retiré de la rue, No 2123 rue Joséphine, contenant six grandes chambres, vestibule, office, chambre à bain, 2 citernes, allée pour voiture, et 3 grands hangars. Le cottage double 2128-2130 rue Joséphine, entre les rues Liberté et Franklin, retiré de la rue, contenant six chambres, allée et cour briquetée, loué à de bons locataires $13 chaque côté Succession de Richard Fletcher, No 59,096, Cour Civile de District pour la Paroise d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 29 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A Brennan et Fille, Jas. A. Brennan, Encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D., paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci dessus intitulee, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans l'ilet No 285, désigné par le No 5, borné par les rues Joséphine, St André, Liberté et Franklin et mesurant vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes (29' 2'' 3''') de face à la rue Joséphine, sur cent quatre vingt-six pieds six pouces et deux lignes (186' 6'' 2''') du côté vers la rue Liberté, cent quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (187' 10'' 5''') du côté vers la rue Franklin et vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes (29' 3'' 3''') dans le fond ensemble avec tous les droits y appartenant et les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 2123 rue Joséphine.

2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 284 désigné par le No 11, borné par les rues Joséphine, Jackson, Liberté et Franklin et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110') entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits à cela appartenant et les améliorations qui s'y trouvent désigné comme le No 2128 et 2130 rue Joséphine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final Les taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant T. J. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

23 juil—23 30—août 6 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Ehlers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Sorapuru et Première, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John T. Coffey ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-cinq (25') pieds deux (2'') pouces et quatre (4''') lignes de face à la dite rue Sorapuru, sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11'') pouces quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt quatre (124') pieds deux (2'') pouces trois (3''') lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7'') pouces et deux (2''') lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée ouvrant sur la rue Sorapuru neuf pieds et demi (9 1[2') de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépot de vingt pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.

20 juil—20 23 30 - aout 6 20 22

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, ilet S. Bassin.

Succession de A F. Wille et femme. No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juil—16 23 30—aout 6 13 au 17

PAR LE CONSTABLE.

James Burke vs Emile Fox

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,961—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 18 août 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 501 rue Patterson, encoignure Verrett, dans le Cinquième District de cette ville, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le contenu d'un magasin de quincaillerie No 501 rue Patterson.

D'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E HUMPHREY,
Constable de la Troisième Cour de Cité, N. O.

8 sept- 8 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT

Près du Chemin de fer Jackson et du Nouveau Bassin.

No 1011 rue Magnolia,

Entre les rues Euphrosine et Calliope.

A L'ENCAN.

Succession de Peter F. Nicholson.

No 47,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jno. J. Ward, notaire, daté et signé le 25 juillet 1899, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme il suit, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Euphrosine et Calliope. Le lot est désigné par le No 3 et mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Magnolia sur cent pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme le No 1011 rue Magnolia.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque, lien de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le transfert de l'assurance et l'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1899 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu de Guerre des Etats-Unis pardevant Jno J. Ward, notaire

30 juillet—30—aout 6 13 20 27 31

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE

No 217, rue Galvez, près de la rue Gasquet.

Succession de Mary Ellen Russell, Veuve de John McDermott.

No 58,617—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. - Le MERCREDI, 30 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D. (maintenant absent en congé), daté le 24 juillet 1899 il sera vendu à l'enchère publique, a savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez Gasquet, Palmyre et Miro, étant une partie du lot désigné par la lettre G sur un plan par De Lisle et Bartlette, voyers, daté le 30 mars 1893 ledit lot commençant à une distance de 188 pieds 6 pouces de la propriété du coin sur la ligne de la rue Palmyre et mesurant 23 pieds 2 pouces et 6 lignes de face sur la rue Galvez sur 106 pieds de profondeur et 23 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent le joli cottage simple connu comme le No 217 rue Sud Galvez bâti retiré de la rue et de la ligne du terrain, subdivisé en 5 grandes chambres, galeries de devant et de côté, hangar de derrière, cuve, etc. Bon voisinage et près de toutes les accommodations

Conditions—Comptant. l'acquéreur assumant les taxes de 1899, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente, comprenant les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant R. P. Upton, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 à date

Succession de Henry Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,960—Division E Attendu que Leon Levy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Levy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

2août—2 6 11

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième—Terrain 54' 6''x100'—A l'encan, mardi, 22 août 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 782 rue Commune— MARDI, le 22 août 1899 à midi à la Bourse de propriétés foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E, présentement absent en congé, daté le 12 juillet 1899, dossier No 58 440, pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme, il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, maintenant Saratoga, Harmony, St. David, maintenant S. Franklin et la rue Septième, lesquels dits lots mesurent chacun 27' 3'' 2 lignes de face sur la rue Septième sur 100 pieds de profondeur, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles et désignés par les Nos 16 et 17

Les améliorations consistent en un cottage en bois et dépendances, connu comme le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions — Un tier ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en 1 ou 2 ans, avec 8 0[0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes de 1899 et faisant un dépôt comptant de 20 0[0 au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenk, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du Revenu de l'intérieur.

18juillet—18 23 30—août 6 13 20 21 22

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif 1712 1714 rue Lafayette, entre les rues Willow et Clara, borné par la rue Cypress. In re. succession de Mme Vve Elizabeth Miller.

No 59,692 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI 15 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et toutes les dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, présentement absent, en congé, daté et signé le 10 juillet 1899, et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 427, borné par les rues Lafayette, Clara, Willow et Cypress, désigné par le lot No 5 et mesurant trente et un (31) pieds quatre (4) lignes de face à la rue Lafayette sur quatre vingt onze (91) pieds deux (2) pouces et six [6] lignes de profondeur sur la ligne du lot No 4 et quatre-vingt-quatorze (94) pieds un (1) pouce sur la ligne de division du lot No 6.

Les améliorations comprennent un cottage double portant les numéros municipaux 1712 1714 rue Lafayette, entre les rues Willow et Clara et contenant cinq chambres de chaque côté, cuves dépendances, hangars toit ardoisé, trottoir briqueté, etc., rapportant un revenu annuel de $240.

Termes et conditions—Comptant, au plus haut enchérisseur, l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant en plus du prix d'achat ci-dessus le paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1899. L'acte de vente comprenant les timbres du revenu de la guerre, devant être passé pardevant Peter Stiff, notaire, bureau No 137 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.

13 juil—13 16 23 30—aout 6 13 14 15

John J. Castell.

Annonce Judiciaire—No 2117 rue Perdido entre Galvez et Johnson. Succession Matthew Swords. No 59,010—Cour Civile de District Division D.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur Bureau No 826 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 2.. août 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 71.. rue Commune, en vertu de et obéissant à un ordre de la Cour Civile, Division D, daté et signé le 18 juillet 1899, par l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D maintenant absent en congé, les propriétés suivantes, à savoir: La bâtisse No 2117 rue Perdido, entre Galvez et Johnson, bornée par la rue Gravier, contenant 4 chambres et dépendances Le terrain mesurant 29 pieds .. pouces sur la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, connu comme lot No 5 de l'ilet No 25. Conditions: Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans, garanti par lien et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, et portant 8 pour cent d'intérêt par an; taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent de dépôt requis au moment de la vente. Acte de vente et timbres du revenu aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire.

19 juil—19 20 23 30—aout 6 13 20 23